

ok/bccm

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

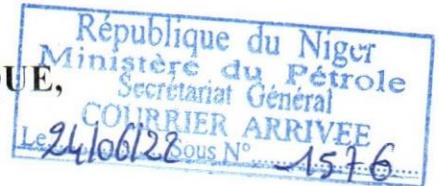
MINISTERE DU PETROLE

DECRET N° 2022-469/PRN/MP

du 02 juin 2022

portant nomination du directeur des
ressources financières et du
matériel.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu la loi n° 2011-21 du 08 août 2011, déterminant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nomination de leurs titulaires, modifiée par la loi n° 2012-023 du 17 avril 2012 ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié par le décret n° 2022-455/PRN du 02 juin 2022;
- Vu le décret 2022-011/PM du 05 janvier 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-456/PM du 02 juin 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-458/PRN/MP du 02 juin 2022, portant organisation du Ministère du Pétrole ;
- Sur proposition du Ministre du Pétrole ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Mahaman Karimoune**, inspecteur principal du trésor, Mle 116986/T, est nommé directeur des ressources financières et du matériel.

Article 2 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le Ministre du Pétrole est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

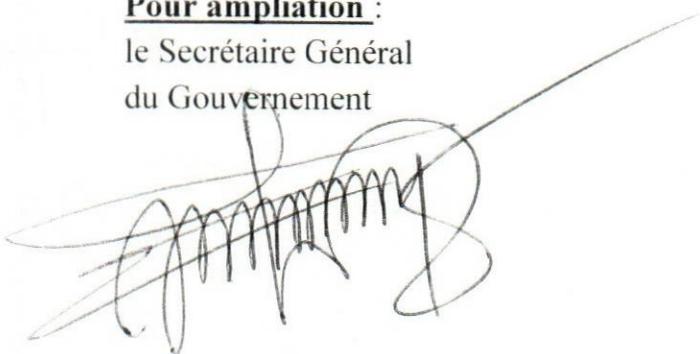
Fait à Niamey, le 02 juin 2022

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Le Ministre du Pétrole
MAHAMANE SANI MAHAMADOU

Pour ampliation :
le Secrétaire Général
du Gouvernement



ABDOU DANGALADIMA

ok/ccccM

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

DECRET N° 2022-466/PRN/MP

du 02 juin 2022

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DU PETROLE

M. pétrole

portant nomination du secrétaire
général et du secrétaire général
adjoint du Ministère du Pétrole.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu la loi n° 2011-21 du 08 août 2011, déterminant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nomination de leurs titulaires, modifiée par la loi n° 2012-023 du 17 avril 2012 ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié par le décret n° 2022-455/PRN du 02 juin 2022;
- Vu le décret 2022-011/PM du 05 janvier 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-456/PM du 02 juin 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-458/PRN/MP du 02 juin 2022, portant organisation du Ministère du Pétrole ;
- Sur proposition du Ministre du Pétrole ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Zoubérou Mâazou**, est nommé secrétaire général du Ministère du Pétrole.

Article 2 : Monsieur **Aboubacar Issa**, ingénieur génie mécanique, Mle 140242/X, est nommé secrétaire général adjoint du Ministère du Pétrole.

Article 3 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4 : Le Ministre du Pétrole est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

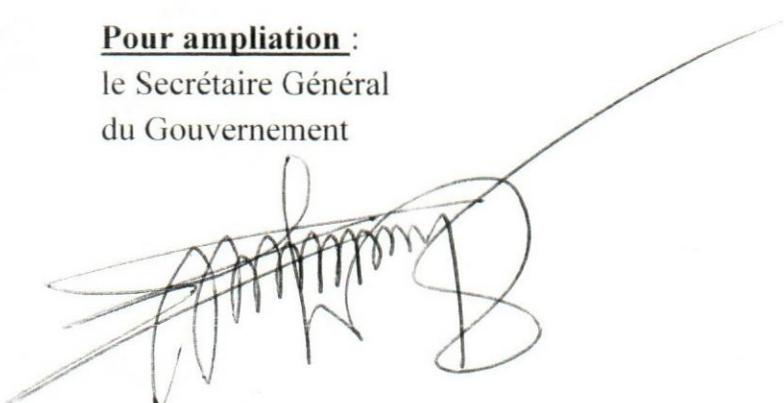
Fait à Niamey, le 02 juin 2022

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Le Ministre du Pétrole
MAHAMANE SANI MAHAMADOU

Pour ampliation :
le Secrétaire Général
du Gouvernement


ABDOU DANGALADIMA

ok/accv

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

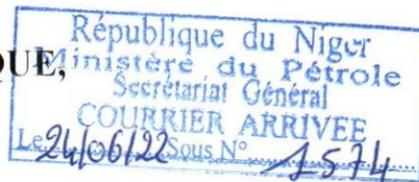
MINISTERE DU PETROLE

DECRET N° 2022-468/PRN/MP

du 02 juin 2022

portant nomination du directeur
Général des Hydrocarbures.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu la loi n° 2011-21 du 08 août 2011, déterminant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nomination de leurs titulaires, modifiée par la loi n° 2012-023 du 17 avril 2012 ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués, modifié par le décret n° 2022-455/PRN du 02 juin 2022;
- Vu le décret 2022-011/PM du 05 janvier 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-456/PM du 02 juin 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-458/PRN/MP du 02 juin 2022, portant organisation du Ministère du Pétrole ;
- Sur proposition du Ministre du Pétrole ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur **Zakari Oumarou Kabirou**, ingénieur pétrochimiste, est nommé Directeur Général des Hydrocarbures.

Article 2 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le Ministre du Pétrole est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

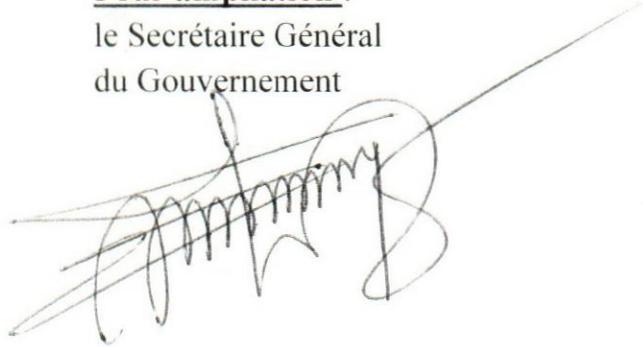
Fait à Niamey, le 02 juin 2022

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Le Ministre du Pétrole
MAHAMANE SANI MAHAMADOU

Pour ampliation :
le Secrétaire Général
du Gouvernement



ABDOU DANGALADIMA